



# Les défis du nouveau Conseil d'Etat

Désormais à majorité de droite, le nouveau gouvernement neuchâtelois fera face à de nombreux défis politiques. A commencer par la recherche d'alliances dans un Grand Conseil morcelé. On fait le point.

PAR DANIEL.DROZ@ARCINFO.CH

→ Hier, le canton de Neuchâtel a redonné la majorité au Conseil d'Etat au PLR. Il devra composer avec un Grand Conseil morcelé: jamais les partis représentés au Conseil d'Etat n'avaient eu une si faible proportion de sièges au Grand Conseil.

Avec trois libéraux-radicaux et deux socialistes, le gouvernement élu devra tenir compte de cette nouvelle donne. Avec quelles conséquences? Et quelle sera la dynamique dans le nouvel exécutif? On se projette dans un futur proche.

## Y AURA-T-IL UNE REDISTRIBUTION DES DÉPARTEMENTS?

Depuis sept ans, les cinq membres du Conseil d'Etat ont dirigé les mêmes départements. L'arrivée de deux nouvelles têtes va-t-elle inciter les trois anciens à aller voir ailleurs? C'est la question que beaucoup se posent aujourd'hui. Précision utile: les membres du Conseil d'Etat décident ensemble de la composition des départements. Rien n'est figé.

Selon les règles traditionnellement admises, l'ancienneté prime. Ainsi, Laurent Kurth sera le premier à exprimer ses préférences. Gardera-t-il les Finances et la Santé ou, pour sa dernière législature, sera-t-il tenté par l'Economie? Les choix du ministre socialiste pèseront. Le PLR Laurent Favre, lui, a déjà affirmé vouloir mener à bien les chantiers entamés au Département du développement territorial et de l'environnement. Majoritaires, les ministres PLR peuvent évidemment imposer un bouleversement général, en faisant fi des règles non écrites en vigueur jusqu'à présent. Mais ce serait un très mauvais signe pour la collégialité et l'entente au sein du Conseil d'Etat.

## MINORISÉ AU CONSEIL D'ÉTAT, LE PS SERA-T-IL PLUS OFFENSIF?

Le PS a fait une croix sur sa majorité au gouvernement le 18 avril, en retirant Frédéric Mairy de la course à l'exécutif au profit du Vert Roby Tschopp. Frédéric Mairy était pourtant arrivé 6e, devant l'écologiste. Certains commentateurs ont regretté ce retrait, estimant que le conseiller communal de Val-de-Travers aurait pu préserver la majorité de gauche.

Au Grand Conseil, avec ses 21 sièges, le PS ne sera plus que le troisième groupe en ordre d'importance, derrière le PLR (32 sièges) et le nouveau groupe Vertpop (27). Durant les deux dernières législatures, le PS a soutenu plusieurs fois le Conseil d'Etat sur des dossiers montés avec le PLR, au grand dam du reste de la gauche.

Désormais, les députés socialistes se montreront sans doute plus offensifs face au Conseil d'Etat. Ils laisseront à leurs collègues du PLR le soin de faire passer les dossiers négociés au sein de l'exécutif. Au Grand Conseil, durant la dernière législature, les PLR n'ont jamais raté une occasion de sermonner le gouvernement, quitte à agacer leurs deux ministres PLR. La grogne devrait changer de camp.

## COMMENT LE CONSEIL D'ÉTAT COMPOSERA-T-IL AVEC UN GRAND CONSEIL MORCELÉ?

Le PLR retrouve la majorité au Conseil d'Etat, qu'il avait perdue en 2013 à la suite d'une législature calamiteuse. Mais elle n'est pas couplée à une claire majorité de droite au Grand Conseil. Vert libéraux et Centre (12 députés) jouent plutôt un rôle de pivot même s'ils sont connotés à droite sur les questions financières ou économiques. Pour soutenir le gouvernement sur des dossiers nécessitant une majorité simple, ça suffit.

La donne sera plus compliquée lorsqu'il s'agira de trouver une majorité qualifiée des trois cinquièmes, soit 60 voix. Celle-ci est notamment indispensable lors de votes sur de gros dossiers impliquant un important investissement financier ou en raison d'un fort déficit budgétaire.

Lorsque ces cas de figure se présenteront, la droite majoritaire au Conseil d'Etat devra obtenir un consensus assez large pour que toute ou partie de la gauche rejoigne ses vues au Grand Conseil. Autant dire qu'elle devra souvent mettre de l'eau dans son vin.

## AVEC CRYSTEL GRAF, UN TON PLUS LIBÉRAL AU GOUVERNEMENT?

Si l'on en croit les prises de position de Crystel Graf, c'est une tenante de l'aile libérale du PLR qui entre au Conseil d'Etat. Elle paraît plus proche du conseiller aux Etats Philippe Bauer que du conseiller national Damien Cottier sur les questions économiques, et globalement plus à droite que les conseillers d'Etat sortants Laurent Favre et Alain Ribaux. Dirigeante d'une société à Neuchâtel, Crystel Graf vient du secteur privé. C'est une première au Conseil d'Etat depuis Thierry Grosjean en 2010.

Inexpérimentée en politique – elle est conseillère générale à La Chaux-de-Fonds depuis octobre dernier –, Crystel Graf aura besoin de quelques mois pour prendre ses marques à la tête du département qu'elle devra gérer. Il lui faudra aussi appréhender toutes les subtilités de la collégialité. Elle pourra tout de même compter sur son expérience dans le canton de Vaud. Avant de travailler dans le privé, elle a œuvré dans l'état-major de la conseillère d'Etat vaudoise Anne-Catherine Lyon. Une socialiste.



Le nouveau Conseil d'Etat neuchâtelois. De gauche à droite: Crystel Graf, Laurent Favre, Laurent Kurth, Alain Ribaux et Florence Nater. KEYSTONE

**Majoritaires, les ministres PLR peuvent imposer une redistribution des départements, en faisant fi des règles non écrites en vigueur jusqu'à présent.**

## Les raisons du flop de Tschopp et des Verts

Pas de femme, pas de choix, un candidat jugé peu charismatique: les critiques pleuvent sur les Verts. La défaite de Roby Tschopp au second tour de l'élection au Conseil d'Etat est dure à digérer pour les écologistes.

En forte croissance aux élections fédérales de 2019, aux communales de 2020 et au Grand Conseil le 18 avril dernier, le parti échoue à entrer au gouvernement neuchâtelois. Certains en veulent à l'ex-député Vert Laurent Debrot d'avoir brouillé les cartes en soutenant – à titre personnel – le référendum du mouvement Solidarités contre le contournement routier est de La Chaux-de-Fonds. Cette polémique a mis en lumière certaines failles dans la stratégie des Verts.

### Pas de réplique au PLR

A l'approche du 9 mai, on a senti le candidat déboussolé. Ses mises au point et son soutien – trop tardif? – au projet de bretelle de la H18 n'ont pas convaincu. Le parti, c'est le moins que l'on puisse dire, ne s'est pas rangé derrière lui, et il a manqué de réaction face aux offensives du PLR. Comme si, plombé par le mauvais résultat du premier tour, il n'avait plus d'énergie.

Une grande partie de l'électorat semblait également attendre des Verts qu'ils présentent plusieurs candidats, dont au moins une femme. L'ancienne députée Veronika Pantillon cohabitait toutes les cases. Elle a renoncé pour des raisons personnelles.

Céline Vara, elle, ne pouvait pas lâcher son siège au Conseil des Etats pour se lancer dans la course au Château. Dernière papable, Nicole Baur a pris la place de Christine Gaillard au Conseil communal de Neuchâtel en octobre 2020. Le parti n'a pas réussi à faire émerger une autre candidature féminine et il le paie cash.

Peut-être trop confiants, les Verts ont aussi choisi de partir seuls au combat. Selon plusieurs observateurs, une liste d'union à gauche avec deux candidates PS et une candidate POP aurait certainement créé une autre dynamique. Elle aurait pu accrocher les premières places au premier tour et lancer plus favorablement le second. Les écologistes en ont décidé autrement.

Le look vieille France de Roby Tschopp – son côté «narcissique», dit plus brutalement un député de la gauche – a aussi joué contre lui. Surtout face à l'apparente fraîcheur de la PLR Crystel Graf.

PUBLICITÉ

**EGK European Orienteering Championships à Neuchâtel**  
13.-16. Mai 2021  
www.eoc2021.ch

Uniquement à la télévision (RTS/SRF)

Je   13.5.	16.30-18.00	Relais Sprint
Sa   15.5.	15.00-17.00	KO-Sprint
Di   16.5.	13.00-15.30	Sprint

En raison du Covid-19, aucun spectateur n'est autorisé dans la zone d'arrivée.

Presenting Partner: EGK  
Main Sponsors: Biotech, neutrass  
Host Region: Neuchâtel